



Éditorial

Question d'éthique

La conviction qu'une revendication est juste, la détermination sans faille de la voir aboutir ne justifient pas l'utilisation de la violence, à fortiori envers les personnels que l'on est censé défendre et leurs élèves.

C'est pourtant ce qui se passe à Mayotte depuis plusieurs semaines, où des instituteurs agissant en commandos ont sorti de leurs salles de classe, manu militari, d'autres instituteurs non grévistes et leurs élèves.

Des enseignants ont été menacés, d'autres molestés ; des écoles ont été saccagées, des biens incendiés. Deux syndicalistes du SAEM, affilié à la FAEN, ont été menacés de mort et la voiture d'un militant a été incendiée.

170 plaintes ont officiellement été recensées par le Procureur de la République et les quatre premières condamnations ont été prononcées contre des enseignants coupables de certaines de ces exactions.

Parmi eux, le responsable du Syndicat des Enseignants CGT, qui a perdu les élections dans le nouveau corps des instituteurs de l'État et qui est à l'origine de ce "mouvement".

La FAEN condamne avec la plus grande fermeté ces exactions et a demandé au Préfet, par lettre recommandée avec accusé de réception, d'assurer la protection des fonctionnaires et des élèves.

La FAEN demande que la justice fasse son travail et instruisse la totalité des plaintes.

Le droit syndical s'inscrit dans le droit général et les responsables syndicaux ne sont pas au dessus des lois de la République.

Question d'éthique.



Marc GENIEZ



Le Conseil Fédéral du 21 mars 2007

Horaires à l'école primaire



La **modification** des horaires de l'école élémentaire, destinée à prendre en compte les réformes de la lecture, de la grammaire et du calcul, qui avait été **rejetée par le Conseil Supérieur de l'Éducation le 2 avril 2007, est parue au JO du 11 avril 2007.**

- Au **cycle des apprentissages fondamentaux**, l'horaire hebdomadaire maximum de la « maîtrise du langage et de la langue française » est fixé à 10 heures (11 heures en CP), celui des mathématiques à 6 heures (il est précisé que le calcul mental doit faire l'objet d'une pratique quotidienne d'au moins quinze minutes) et celui de la langue vivante étrangère en classe de CE1 à 1 heure 30.
- Au **cycle des approfondissements**, l'horaire hebdomadaire maximum consacré à la langue française est maintenu à 12 heures, mais la répartition et l'intitulé des activités qui participent à sa maîtrise sont modifiés de la manière suivante : la littérature perd une heure et passe à une fourchette de 3 heures 30 à 4 heures 30 , l'**Observation Réfléchie** de la Langue disparaît au profit de la grammaire dont les horaires passent d'une fourchette de 1 heure 30 à 2 heures à une fourchette de 2 heures 30 à 3 heures 30 hebdomadaires.

L'horaire de la langue vivante étrangère est fixé à 1 heure 30 par semaine et celui des mathématiques reste inchangé, avec cependant 15 minutes minimum de calcul mental par jour.

Le SNEP-FAEN reste perplexe quant à l'efficacité de ces modifications par rapport à l'échec scolaire.

C'est insuffisant pour que l'école aille mieux!

Modification du bulletin national du SNCL

Le SNCL souhaite « moderniser » son bulletin national. Votre avis nous intéresse pour définir le contenu de la nouvelle formule.



Nous vous demandons de bien vouloir répondre à la **courte enquête lancée dans le bulletin national du SNCL d'avril 2007, en page 8**, et vous en remercions par avance.

Grande difficulté scolaire

Une étude de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'Éducation Nationale révèle que les deux tiers des enseignants attribuent les causes des difficultés des élèves à leur environnement, puis à l'organisation du système scolaire. Seule une minorité en attribue l'origine aux élèves en tant qu'individus.



Le nombre d'élèves en grande difficulté depuis les cinq dernières années dans l'établissement d'exercice est perçu, chez les enseignants de collège, comme en augmentation, notamment celui des garçons, alors qu'il est vu comme stable chez les professeurs des écoles.

Selon les enseignants, la grande difficulté scolaire se manifeste, tant dans le premier que dans le second degré, par l'agitation et l'agressivité. L'absentéisme ou les manquements graves et répétés aux règles, pour le Secondaire, et l'isolement et le repli sur soi, dans le Primaire, sont également cités.

La majorité des enseignants, qu'ils exercent dans le premier ou le second degré, pensent que la prévention de la grande difficulté scolaire doit être mise en place dès que possible, à savoir dès la grande section de Maternelle.

Le dispositif considéré comme le plus efficace pour traiter le problème est le soutien individualisé ; l'aide au travail personnel est citée ensuite. Le moins efficace serait, selon ces mêmes enseignants, le redoublement.

Selon la DEPP, face à la grande difficulté scolaire, les enseignants se répartissent en trois groupes de taille sensiblement identique :

- Les « combattifs », qui attribuent le problème au système scolaire et modifient leurs pratiques et leurs relations vis à vis des élèves pour y faire face ;
- Les « dévoués », qui mettent en avant leur sens du devoir et leur souci d'équité entre les élèves ;
- Les « découragés », qui se sentent impuissants et tendent à abaisser leur niveau d'exigence.

Mais quel que soit le groupe auquel ils appartiennent, les enseignants sont de plus en plus convaincus qu'il faut « travailler autrement » pour venir en aide aux élèves en difficulté.

Enseignement scolaire en ZUS

Selon un rapport de L'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, c'est dans les ZUS (Zones Urbaines Sensibles) que les taux de réussite au brevet et au baccalauréat, sont les plus faibles. Les filles réussissent dans l'ensemble mieux que les garçons.



Dans les collèges situés en ZUS, on compte deux fois plus de retards scolaires que dans les autres établissements.

L'étude révèle également que « la proportion d'enseignants en poste depuis moins de deux ans dans un même collège est plus forte en ZUS qu'ailleurs » et que « la part d'enseignants âgés de moins de trente ans est en moyenne nettement supérieure dans les écoles situées en ZUS, où elle a augmenté plus rapidement que dans les écoles situées hors de ces quartiers ».

Rénovation du Site FAEN



Le site Internet de la FAEN datant de plus de 10 ans, sa structure et sa présentation ont été complètement revues.

Faites connaissance avec notre nouveau site, à la même adresse : www.faen.org

Campagne « Tous différents, tous égaux »



La campagne française « **Tous différents, tous égaux** », initiée par le Conseil de l'Europe, se déroulera en France jusqu'au **30 septembre 2007**.

Trois thèmes majeurs ont été retenus : **la diversité, les droits de l'homme, la lutte contre les discriminations**.

Le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative invite les associations et les jeunes à proposer des projets qui seront ensuite répertoriés sur le site Internet www.tousdifferentstousegaux.fr afin de permettre au public de prendre connaissance des diverses initiatives et d'y participer.

L'enjeu est de créer partout en Europe les conditions d'une participation des jeunes à la construction d'une société démocratique fondée sur le respect.

La date de **retour des dossiers d'inscription** a été fixée au **31 mai 2007**.

